



7

SUR QUELQUES INSCRIPTIONS DE SAINTES

CONTENANT DES NOMS GAULOIS

Les fouilles heureuses que conduit en ce moment, à Saintes, M. le chanoine Julien-Lafferrière, ont fait connaître un certain nombre d'inscriptions latines, quelques-unes d'autant plus intéressantes qu'elles remontent au commencement du 1^{er} siècle de notre ère. Curieux à plus d'un titre, ces textes épigraphiques ont ceci de caractéristique qu'ils contiennent plusieurs noms propres gaulois ; le fait ne peut guère étonner dans une ville qui possède un arc de triomphe élevé par *C. Julius Rufus*, *C. Juli Otuncuni filius*, *C. Juli Gedemonis nepos*, *Epot-sorovidi pronepos*¹ ; mais il n'en est pas moins utile à signaler.

Ces inscriptions ont déjà été publiées pour la plupart, soit par les archéologues du pays, soit à Paris, à la suite de communications faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ou à la Société des Antiquaires de France. Ayant eu l'occasion d'étudier sur place le texte de ces monuments épigraphiques dont quelques-unes soulèvent des difficultés de détail non encore résolues, je ne crois pas inutile d'y revenir afin d'élucider certains points qui intéressent l'onomastique gauloise. Si je suis assez heureux pour y apporter quelque lumière, les Celtes pourront, peut-être, y trouver quelque intérêt.

I.

Le plus beau document épigraphique qui ait été rencontré dans les fouilles est une grande inscription provenant d'un

1. Wilmanns, 885.

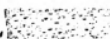


monument funéraire qui a dû être considérable¹. Le texte se compose de six lignes dont la première est à moitié illisible à cause des accidents qui sont arrivés à la pierre. Les autres, au contraire, sont très profondément gravées et ne donnent lieu à aucun doute de lecture. On peut les développer ainsi :

..... *Sant(oni)*, *duplicario alae Atectorigiana[e]*, *stipendi(i)s emeritis XXXII*, *aere inciso*, *evocat[o]* *Gesatorum sexcentorum Raetorum castello Ircavio*, *clup[eo]*, *coronis*, *aenulis* (sic) *aureis donato a commiliton[ib(us)]*, *Julia Matrona f(ilia)*, *C. Jul(ius) Primulus l(ibertus)*, *h(eredes)*, *e(x) t(estamento) [p(osuerunt)]*.

Cette partie de l'inscription, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire, si je ne tenais à me renfermer dans les limites que je me suis tracées, contient deux noms propres qui ne sont pas romains, Atectorix déjà connu par les monnaies², et Ircavium, ethnique que je n'ai rencontré nulle part.

La première ligne, que j'ai omise à dessein dans la transcription que je viens de donner, est ainsi conçue :

C I V L I U A G L J I L  A M A C R O

c'est-à-dire qu'après le prénom et le nom du personnage qui s'appelait C. Julius, ayant reçu la cité romaine de César ou d'Auguste, viennent une suite de lettres à demi-brisées ou effacées, suivies elles-mêmes de sept lettres environ complètement illisibles. La fin de la ligne AMACRO contient certainement le surnom du personnage : *Macro*.

L'A qui précède ne me paraît pouvoir appartenir qu'au nom de la tribu où C. Julius était inscrit, puisqu'il ne peut faire partie

1. Cette inscription a été signalée pour la première fois par M. Héron de Villefosse au Comité des Travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique et ensuite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et plusieurs fois reproduite depuis. Cf. *Esperandieu, Note sur les inscriptions de Saintes*, p. 13 ; *Hild, Bulletin de la Société de Poitiers*, 1887, p. 295 ; *Audiat, Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1887, p. 346 et suiv. ; *Mommsen, Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift*, VI, p. 205.

2. Ch. Robert, *Monnaies gauloises*, p. 43 ; *Revue Celtique*, 1881, p. 116 ; *Revue Archéologique*, 1878 (XXXV), p. 188. Cf. *Revue Celtique*, 1887, p. 137.

ni de son surnom, ni de sa filiation; il faut pourtant remarquer que dans certaines des inscriptions analogues, trouvées à Saintes¹, la tribu n'est pas indiquée, mais ce n'est pas là un argument décisif, puisqu'elle figure dans certaines autres. Reste à trouver le nom de cette tribu. Si le graveur, suivant les usages habituels, l'avait écrit en abrégé, et en supposant que l'abréviation fût conforme aux règles établies, nous n'avons à choisir qu'entre deux tribus, la tribu *Claudia* et la tribu *Scaptia*, les seules dont l'abréviation se termine par un A (CLA, SCA)². La tribu *Claudia* peut être éliminée sans hésitation; car elle ne convient ni à un citoyen romain qui tenait le droit de cité de César ou d'Auguste, ni à un habitant de Saintes. On ne peut être aussi affirmatif pour la tribu *Scaptia*, qui fut peut-être celle à laquelle Auguste appartenait avant son adoption³; cependant on ne voit pas que les citoyens qui reçurent le droit de cité de lui ou de son père adoptif aient été inscrits dans cette tribu. Les C. Julii sont rangés dans la tribu Fabia⁴. Il y a donc de sérieuses difficultés à admettre ici la présence de l'abréviation SCA.

On peut se demander, dans ces conditions, si le nom de la tribu n'était pas écrit en toutes lettres comme il arrive parfois. En ce cas on doit songer avant tout à la tribu *Voltinia* à laquelle appartiennent les autres C. Julius de Saintes⁵ et qui paraît avoir été la tribu réservée à la ville. Mais le mot *Voltinia*, même en supposant des ligatures, remplirait complètement, dépasserait même la lacune qui existe à la première ligne de l'inscription, de sorte qu'on n'aurait plus la place nécessaire pour compléter la filiation du personnage. *Voltinia*

1. Cf. par exemple l'inscription de l'arc de triomphe rappelée plus haut.

2. Si l'abréviation de la tribu était irrégulière, il y aurait plusieurs noms qui conviendraient : Galeria (GA), Horatia (ORA), Papiria (PA). Cf. Kubitschek, *De romanarum tribuum origine ac propagatione*, p. 35 et suiv., mais on ne peut saine ment raisonner dans cette hypothèse.

3. Suét., *Oct.*, 40. Cf. Kubitschek, *op. cit.*, p. 118, et Mommsen, *Ephem. epigr.*, III, p. 232. Peut-être même est-ce la tribu à laquelle appartenait César. Cf. Mommsen, *Ephem. epigr.*, IV, p. 222.

4. Cf. Kubitschek; *op. cit.*, p. 116 et suiv.

5. Cf. Audiat, *Epigraphie Santone*, p. 18; Mowat, *Revue Celtique*, 1881, p. 113, et les inscriptions publiées par Espérandieu, *op. cit.*, p. 6 et 8, et Audiat, *Fouilles dans les remparts gallo-romains de Saintes*, p. 9 et 10.

doit être abandonné, à son tour. Peut-être faut-il admettre *Fabia* qui n'est pas impossible à restituer, ainsi qu'il résulte de ce que nous avons dit quelques lignes plus haut, et dont la longueur conviendrait assez pour l'espace disponible, mais on ne saurait être plus affirmatif.

Cette question, qui semble n'avoir aucun rapport direct avec le point particulier auquel je veux m'attacher dans cette note, est au contraire très importante à résoudre. Car de la longueur du mot qui précède *Macro*, dépend en grande partie la longueur de celui qui suivait *Julio*, c'est-à-dire du nom gaulois sous lequel le père de C. Julius Macer était ici désigné. Faute de pouvoir déterminer la tribu, nous ne pourrions être fixés d'une façon certaine sur ce nom. On peut pourtant arriver à une demi-solution.

Si l'on réserve avant le mot *Fabia*, que j'admets provisoirement, la place nécessaire pour la lettre F, indiquant la filiation du personnage, qui précédait le nom de la tribu — FIL serait trop long avec FABIA, et ne pourrait être restitué que si l'on admet SCA — on voit qu'il ne peut manquer que deux lettres après le dernier L visible du nom gaulois que nous cherchons : LI conviendrait fort bien ; ce qui nous donnerait la terminaison *illus*, fréquente dans les noms propres de Gaule¹. D'un autre côté, le caractère qui précède le groupe IL est un O ou un D ; la première lettre nous conduit à un mot comme AGLOILLI qui serait tout à fait nouveau, la seconde au contraire au nom AGEDILLI qui, non seulement, contient un élément AGED² déjà rencontré en composition³, mais même que l'on a lu en entier sur des inscriptions⁴. Ainsi il est

1. Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 767. Cf. des noms analogues comme *Abduncillus*, *Tontillus*, *Troucillus*, *Excingilla*, *Caravillus*, *Mogetilla*, *Carantillus*, etc.

2. 'Αγγδ se lit sur des monnaies grecques (*Revue de Numismatique*, IX, p. 365) ; cf. de Longpérier, *Rev. de philologie*, II, p. 356 ; Glück, *Keltisch. Namen*, p. 16, et Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 36.

3. Il est entré dans le nom de ville bien connu Agedincum, et dans le nom propre Agedomapas admis par M. Robert (*Monnaies gauloises*, p. 58 ; cf. de Barthélemy, *Revue numismat.*, 1884, p. 177 et suiv.).

4. C. I. L., II, 4456 avec un commentaire, et VII, 1336, 24. Cf. la liste de noms gaulois tirés des inscriptions publiée dans la *Revue Celtique*, 1887, p. 153 et suiv. et le complément qu'en donne actuellement M. l'abbé Thédénat (*ibid.*, 1887, p. 180). Il signale la forme AGISILLVS.

plus que probable que le père de C. Julius Macer se nommait *Agedillus*. La première ligne du texte peut donc se lire *C. Julio, Agedil[li f(ilio), Fabi ??]a Macro* ou *C. Julio, Agedil[li fil(io), Sc]a(ptia) Macro*.

II.

Une seconde inscription qui remonte aussi certainement au début de l'empire porte, en lettre de o m, 15 et o m, 10 :

C · IVLIO · CON

PATIS · NEPOTI · P

ROMAE · ET · AVG

On voit, du premier coup d'œil, qu'il s'agit dans ce texte d'un prêtre de Rome et d'Auguste, s'appelant C. Julius, dont le père devait porter un nom commençant par *Con*, tandis que celui du grand-père se terminait en *pas*.

Or, le musée de Saintes possède un fragment découvert « dans la partie du mur du jardin de l'hôpital demeurée intacte », c'est-à-dire dans le rempart qui faisait suite à celui qu'on démolit actuellement. Chaudruc de Crazannes l'a fait connaître le premier¹, et plusieurs auteurs l'ont reproduit après lui². La copie que j'en ai prise porte :

ONNETODVBN

PECTO · FABRVM · TRIBV

II · AD · CONFLVENTEM · C ·

Les deux fragments, aujourd'hui rapprochés l'un de l'autre au musée, se raccordent parfaitement pour la hauteur des let-

1. *Rev. Arch.*, III, p. 246.

2. Cf. par exemple *Magasin encycl.*, 1817, p. 230; Jouannet, *Bulletin monumental*, X, p. 540; Audiat, *Épigr. Santone*, p. 15; Espérandieu, *op. cit.*, p. 10.

tres, la disposition des caractères et la gravure ; il y a seulement entre les deux pierres une petite lacune qui se comble aisément. Réunies, ces deux pièces offrent l'inscription suivante, mutilée gravement à droite :

C · IVLIO · CON_cONNETODVBNI
PATIS · NEPOTI · PraeFECTO · FABRVM · TRIBV
ROMAE · ET · AVG_{us}1I · AD · CONFLVENTEM · C ·

Le nom du père est *Conconnetodubnus*, qui était déjà connu, au moins sous la forme *Conconnetodumnus*¹, et qui a été longuement étudié par Glück² ; nous le retrouverons encore plus bas.

Le nom de l'aïeul se terminait en *pas* (gén. *patis*). Il est difficile de le déterminer, le nombre de lettres qui se lisaient à la fin de la ligne étant presque impossible à fixer exactement et le surnom de C. Julius étant inconnu. La fin de la seconde ligne était certainement :

no militum sacerdoti,

mais ces mots pouvaient être abrégés. *Militum* était peut-être écrit MIL OU MILIT ; *sacerdoti* se présentait peut-être sous les formes SAC OU SACERD. Cependant, aucun des autres mots de l'inscription n'est abrégé ; c'est un fait à retenir. De plus, à la fin de la troisième ligne, on lisait le nom de celui qui a élevé le monument, probablement *Julius*, peut-être *Jul*, son surnom qui ne pouvait guère avoir moins de quatre lettres, un qualificatif comme *libertus* ou *heres*, peut-être les deux, puis le verbe *fecit* (F) précédé ou suivi de quelqu'une des formules qui l'accompagnaient d'habitude en pareil cas. Je serais donc assez disposé à croire que la seconde ligne ne comportait pas plus d'abréviation que les autres, ce qui fixe le nombre des lettres disparues à la fin de chacune d'elles à dix-huit environ.

1. Caes, *Bel. Gal.*, III, 7.

2. *Keltisch. Namen*, p. 63-83.

En retranchant les cinq qui composent le mot *filio*, complètement nécessaire de *Conconnetodubni* — *nepoti* étant écrit en entier, il faut supposer qu'il en était de même de *filio* — il reste douze ou treize lettres qu'il faut répartir entre le *cognomen* du personnage et le début du nom de son aïeul¹. Si le premier était long, le second devait être court ; dans ce cas, un mot comme [*Uru*]*patis*² conviendrait ; si, au contraire, le *cognomen* de C. Julius ne comprenait que peu de lettres, le nom de l'aïeul devait en renfermer un plus grand nombre, et il faudrait songer, par exemple, à [*Agedoma*]*patis*³. Enfin on peut croire que le nombre de lettres dont nous disposons était également partagé entre les deux ; [*Esumo*]*patis* ou tel autre de la même longueur ne serait pas alors déplacé. De toute façon, on ne peut arriver à un résultat certain.

Pourtant il ne faut pas désespérer de voir la question résolue quelque jour. En premier lieu la pierre qui forme la fin de cette inscription peut se retrouver dans le mur que l'on va continuer à démolir. Mais même si elle a été détruite, tout espoir n'est pas perdu. Il est possible, en effet, que l'inscription du fils de Conconnetodubnus ait été deux fois répétée sur les faces de son monument funéraire. On peut, il semble, le conjecturer d'après un fragment découvert autrefois, lui aussi, dans les fouilles de l'hôpital⁴ et publié par Chaudruc de Crazannes :

C IVL
PATI
SAC

Il paraît bien que ce début d'inscription est la première partie d'un texte identique à celui qui fait l'objet de ce para-

1. Je ne fais pas entrer en compte le nom de la tribu, parce qu'il n'est pas certain qu'elle ait été inscrite (cf. l'inscription de l'arc de triomphe) ; mais on pourrait aussi songer à la faire figurer avant le surnom.

2. Héron de Villefosse, *Répertoire des travaux historiques*, 1882, p. 50.

3. Robert, *Monnaies gauloises*, p. 58.

4. *Antiq. de Saintes*, p. 34, pl. IV, fig. 3 ; Audiat, *Epigr. Santone*, p. 26 d'après Bourignon. Celui-ci donne PATR à la deuxième ligne.

graphie ; la disposition seule de la seconde et de la troisième ligne y aurait été légèrement modifiée. Peut-être verrons-nous prochainement sortir du mur les autres fragments de cette inscription. On peut espérer, en tout cas, quelle que soit la trouvaille que l'avenir nous réserve, que, d'une façon ou de l'autre, nous serons fixés sur le début du mot dont il semble que nous possédions deux fois la terminaison : PATIS.

L'épithaphe de *C. Julius, Conconnetodubni filius...* peut suggérer, relativement aux noms du personnage, une dernière remarque. On sait que d'habitude, dans la suite des dénominations des citoyens romains, le surnom ne figure qu'après la filiation, même quand celle-ci comprend la désignation de l'aïeul et du bisaïeul. Ici, au contraire, le nom de l'aïeul suivi du mot *nepoti* était certainement rejeté après le *cognomen*. Il en était de même dans l'inscription de l'arc de triomphe où on lit : *C. Julius, C. Juli Otuaneuni f., Rufus, C. Juli Gedomonis nepos, Epotsorovidi pron(epos)*¹. Il y a là une irrégularité, qui tient sans doute à des habitudes locales et à l'ignorance relative où l'on était des usages de la capitale. Dans une autre épithaphe de Saintes, le nom même du père est rejeté après le *cognomen* du fils². *L. Aemilio Paterno, Verteri f(ilio) suisque posteris ; M. Aem(ilius) Paternus et L. Aemil(ius) Severus fecerunt*. Au reste, des irrégularités de cette nature pourraient être relevées dans toutes les parties de l'empire romain.

III.

Le nom *Conconnetodubnus* se retrouve aussi sur une inscription honorifique élevée à Néron que l'on a rencontrée dans les mêmes fouilles ; elle a été bien publiée par MM. Esperandieu³ et Audiat⁴ :

1. Willmanns, 885.

2. Audiat, *Epigraphie Santone*, p. 62.

3. *Op. cit.*, p. 8.

4. *Op. cit.*, p. 10.

n e r o n i
 c l a u d i o
 d r V S O · G E r
 M A N I C O
 c A E S A R I (an 51/54)
 c . i u l ? I V S · C O N C O
 n e t o D V B N I · F · V O L T

Au-dessous de cette ligne la pierre est brisée.

On a voulu rapprocher de ce piédestal mutilé par le bas une autre pierre dépourvue de sa partie supérieure et où on lit seulement, au ras même de la cassure :

GIDVBNS¹,

La conséquence de ce rapprochement est que le dédicant se serait appelé *C. Julius [Co]gidubnus*. Ce dernier nom est bien connu². Je ne pense pas, pour mon compte, après avoir examiné de près l'original avec M. le chanoine Julien-Laferrière, que ces deux morceaux fassent partie du même monument. On remarquera d'abord que l'usure de la pierre avant GIDVBNS n'est que superficielle et que, par suite, il serait possible de saisir quelques traces de lettres, s'il en avait jamais existé à cet endroit ; or on ne distingue absolument rien. Le début de ce nom gaulois, qui est indubitablement *Cogidubnus*, devait donc être gravé à la fin de la ligne précédente, ce qu'il est impossible d'admettre pour la dédicace à Néron, puisque le mot VOLT touche l'angle extrême de la pierre. Un second argument, plus décisif encore, peut se tirer de la largeur des deux fragments de base ; celui qui porte la dédicace à Néron mesure 0 m, 70 ; l'autre où se lit *Gidubnus*, 0 m, 78.

Celui-ci fait partie d'un autre piédestal, peut-être élevé à un personnage de la famille impériale de la même époque. C'est ce que la suite des fouilles nous apprendra sans doute.

1. Espérandieu, *loc. cit.*

2. C. I. L., VII, 11 ; Tac., *Agric.*, 14 ; Glück, *Keltisch. Namen*, p. 71.

On a voulu identifier l'auteur de la dédicace à Néron, encore César, à celui dont l'épithaphe fait le sujet de l'article précédent ; cette assimilation paraît peu probable si l'on songe que ce dernier, dont le père n'était pas citoyen romain — il ne porte pas le nom de C. Julius, sur la pierre funéraire de son fils — avait vraisemblablement reçu la cité romaine de César ou d'Auguste ; il était donc sans doute mort en l'an 51.

IV.

Je rapporterai, pour terminer, une épithaphe trouvée également à Saintes, antérieurement aux travaux actuels. Elle vient aussi du mur de l'hôpital, d'où elle a été envoyée au musée en 1862. Mais elle y était placée de telle sorte qu'on ne pouvait la voir. C'est en transportant les objets de l'ancien local dans les salles qui viennent d'être mises à la disposition du conservateur, qu'on l'a pour ainsi dire remise au jour. M. le chanoine Julien-Lafferrière a eu l'amabilité d'en faire à mon intention un excellent estampage. Je la rapporterai en entier, car le texte n'en a été publié qu'une fois¹.

Haut. des lettres : 1^{re} ligne : 0 m, 09 ; les autres, 0 m, 05.

C V S C A I I I V S · S I
O M N E R T I F I L · V I V O
M C A P P I · C O M N E R T I F I L I L
C V N D I N A E · F I L I A E · V I X S I T · V
X X · I T E M · M E M O R I A E · I V L I A
C O N I V G I · C A R I S S I M A E · M

[Mar]cus? Cappius. Si..... [C]omnerti fil(io), vivo; [et memoriae]..... M. Cappi, Comnerti fili(i), L....., [item memoriae

1. Audiāt, *Epigr. Santone*, p. 42.

*Se]cundinae filiae: vixsit XX; item memoriae Julia[e.....]
conjugi carissimae. M...*

Bien qu'il soit impossible de restituer les lacunes de cette épitaphe et même de fixer exactement la longueur des lignes, on voit que c'était un monument élevé probablement par un homme, [Mar]cus? Cappius Si....., à l'intention de plusieurs personnes, l'une désignée à la seconde ligne, encore vivante, les autres mortes, puisque les noms sont au génitif, et précédés de la formule *memoriae*. L'âge de l'un des défunts est même indiqué.

Tout l'intérêt du texte est dans le nom *Commertus* qui s'y lit par deux fois. A vrai dire, dans les deux cas, et par un fâcheux hasard, la lettre qui suit le R n'est point nette, de telle sorte que l'on pourrait lire un I aussi bien qu'un T, ce qui donnerait *Commeri*; pourtant, sur l'estampage, il paraît bien y avoir un T dans le mot, surtout à la troisième ligne.

Commertus est aussi inconnu que Commerius; mais ce ne peut être qu'une forme de *Cobnertus* qui, lui, est fréquent¹. Nous avons vu plus haut un exemple de la permutation du *b* et du *m* devant la consonne *n*, dans les mots *Conconnetodubnus* et *Conconnelodunnus*; le nom *Commertus* nous en fournirait un nouveau. L'assimilation que ces échanges de lettres trahissent est de toutes les langues et s'est déjà souvent rencontrée dans les noms gaulois.

Cobnertus se retrouve dans les inscriptions sous les formes *Covinertus*², *Covnertus* ou *Counertus*³ et *Conertus*⁴.

R. CAGNAT.

1. *C. I. L.*, III, 6010, 66; *Inscr. Helvet.*, 351, 7; *C. I. L.*, VII, 1336, 324, 325 et 1337, 21 ?; *Bramb.*, 1027 et 1902; *Rev. épigr.*, 1885, p. 152. Cf. Glück, *Keltisch. Namen*, p. 81 et 168.

2. *C. I. L.*, III, 4999.

3. *Ibid.*, 4778, 4901, 4988, 4902, etc.

4. *Ibid.*, 5646.